

Compte-rendu du Conseil Municipal d'AUTECHAUX du Jeudi 15 Février 2018

Etaient présents :

Jean-Yves BRUNELLA, Cyril BLANCHOT, Michel VALET, Jacqueline JEANNENOT, Claude GARNERET, Hervé JEANNENOT, Annie ANDRE, Séverine VOIDEY, Sophie LEPARLIER, Patrick AMIOTTE

Secrétaire de séance : Séverine VOIDEY

Monsieur le Maire demande l'ajout de 2 délibérations à l'ordre du jour :
- **Adhésion au service de remplacement du Centre de Gestion du Doubs**
- **Encaissement d'un chèque d'un remboursement de SEDI**

1) **Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 23 Novembre 2017**

Approuvé à l'unanimité des membres présents

2) Délibération n° 01/2018 : Mise en œuvre du Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (R.I.F.S.E.E.P. composé de l'I.F.S.E. et du C.I.A.) ANNULE et REMPLACE la Délibération n°46/2017 du 23 novembre 2017

La modification porte sur l'article suivant :

Vu l'avis du Comité Technique en date du 14/11/2017 relatif à la mise en place des critères professionnels liés aux fonctions et à la prise en compte de l'expérience professionnelle en vue de l'application du R.I.F.S.E.E.P. aux agents de la collectivité de AUTECHAUX

Voix POUR : 10 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

3) Délibération n° 02 /2018 : Attribution du marché – Travaux de viabilisation d'un lotissement communal de 8 parcelles

Suite à la réunion de la commission d'appel d'offres 16 Janvier 2018 à 18h30 concernant le lotissement « Les Vergers », la Société Sogea Franche-Comté de Baume-Les-Dames a été retenue. L'offre étant la plus avantageuse économiquement pour un montant de 168 862,90 euros/HT.

Le Maire demande l'acceptation de cette offre en suivant l'avis de la commission.

Voix POUR : 10 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

4) Délibération n° 03/2018 : Approbation du dossier de marché - Travaux de viabilisation d'un lotissement communal de 8 parcelles

Monsieur le Maire présente la procédure adaptée et le compte rendu établi lors de la commission d'appel d'offres du mardi 16 janvier 2018.

Ce projet est estimé globalement à 286 548,62 euros/TTC euros toutes taxes comprises et se décompose comme suit :

* Travaux faisant l'objet du marché à procédure adaptée	168 862,90 € H.T.
* Maîtrise d'œuvre	21 824,00 € H.T.
* Récolement des réseaux	3 900,00 € H.T.
* SYDED (Desserte électrique)	12 717,00 € H.T.
* ORANGE	1 560,00 € H.T.
* ENEDIS	10 500,44 € H.T.
* GRDF	11 235,00 € H.T.
* CABINET COQUARD	3 544,00 € H.T.
* GEOTEC	4 240,00 € H.T.
* Dématérialisation	85,00 € H.T.
* Publicité (La Terre de Chez Nous)	322,18 € H.T.

TOTAL = 238 790,52 € H.T.

Soit 286 548,62 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuve le choix de la commission d'appel d'offres en retenant la société Sogea Franche-Comté de Baume-Les-Dames pour exécuter les travaux de viabilisation d'un lotissement communal de 8 parcelles.

- précise que le financement prévisible de l'opération sera le suivant :

* Fonds libres :	47 758,10 euros (TVA)
* Emprunts :	238 790,52 euros

- autorise le Maire à signer le marché avec la société Sogea Franche-Comté ainsi que toutes les pièces contractuelles s'y rapportant y compris les éventuels avenants nécessaires au bon déroulement des travaux.

Voix POUR : 10

Voix CONTRE : 0

Abstention : 0

5) Délibération n° 04/2018 : Autorisation de signature pour la convention entre la bibliothèque d'Autechaux et la médiathèque de Baume-Les-Dames

Afin de pouvoir pratiquer à des échanges de livres et de revues entre la bibliothèque d'AUTECHAUX et la médiathèque de Baume-Les-Dames, le Maire demande l'autorisation de signer une Convention entre la commune et la médiathèque de Baume -Les-Dames.

Voix POUR : 10

Voix CONTRE : 0

Abstention : 0

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS

MAIRIE
AUTECHAUX
25110

AUTECHAUX, le 19 février 2018

6) Délibération n° 05/2018 : ONF : programme des travaux année 2018

Le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de signer le devis de travaux sylvicoles avec l'ONF concernant la parcelle 9 pour un montant de 460 Euros H.T.

Voix POUR : 10 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

7) Délibération n° 06/2018 : Convention d'adhésion au service commun d'instruction des ADS

Le Maire demande l'autorisation d'adhérer au service de l'ADS (Aménagement Droit du Sol) de la Communauté de Communes Doubs Baumois.

Coût prévisionnel :

Part fixe : 766,66 €

Part actes : 3 179,25 €

La part fixe sera facturée en fin de 1^{er} semestre et la part variable en fin d'année et ajustée suivant le nombre d'actes.

La Convention telle que prévue par l'article L5211-4-2 du code général des collectivités territoriales, ainsi que ses annexes sont présentées aux membres du Conseil Municipal.

Les conditions administratives et financières d'adhésion des communes ont été définies par la Commission Aménagement de l'Espace de la CCDB et validées par le Conseil Communautaire le 30 novembre 2017.

Voix POUR : 10 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

8) Délibération n° 07/2018 : Voyage à PARIS à l'Assemblée Nationale pour les élèves des classes CE2-CM1 et CM1-CM2 (Ecole d'Autechaux) : demande de subvention

Demande de subvention exceptionnelle dans le cadre de l'opération « Parlement des enfants ». Monsieur le Directeur de l'école d'AUTECHAUX demande une participation financière à chaque commune ayant des élèves sur AUTECHAUX pour financer un voyage à PARIS pour la visite de l'Assemblée Nationale.

Après discussion la somme d'un montant de 210 € est accordée.

Voix POUR : 10 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

9) Délibération n° 08/2018 : Approbation du devis de la société Agence Révélation pour l'hébergement et refonte du site internet de la commune

Le Maire expose les faits suivants :

Le Site Internet de la commune n'étant plus adapté, Monsieur le Maire a fait appel à la Société Agence Révélateur afin d'établir un devis pour un montant de quatre mille euros environ soit 3 980 € maximum.

L'Agence Révélateur en concertation avec les élus procédera à la refonte du site et assurera une formation afin de pouvoir effectuer nous-même les mises à jour de ce site.

Voix POUR : 6

Voix CONTRE : 4

Abstention : 0

10) Délibération n° 09/2018 : Autorisation de signature pour la Convention cadre du service missions temporaires

Monsieur le Maire demande l'adhésion au service de remplacement du Centre de Gestion du Doubs afin de pallier à l'absence momentanée d'un de nos agents ou pour des besoins occasionnels.

Coût : 5% par mois du traitement brut et des charges.

Monsieur le Maire demande l'autorisation à signer la Convention.

Voix POUR : 10

Voix CONTRE : 0

Abstention : 0

11) Délibération n° 10/2018 : Encaissement d'un chèque de remboursement SEDI

Le Maire demande l'autorisation d'encaisser chèque de 12,50 € de la société SEDI afin de régulariser un trop perçu.

Voix POUR : 10

Voix CONTRE : 0

Abstention : 0

Questions Diverses :

- a) **Présentation du projet d'un nouvel abri bus** : Suite à de nombreuses demandes, le remplacement de l'abri bus actuel semble indispensable (trop petit). La Société GAUROIS reprenant l'ancien abri est contactée pour en reconstruire un plus grand. Une délibération sera prise au prochain conseil qui adhère au projet.
- b) **Bail précaire** : Monsieur GARNERET Claude demande la révision du bail précaire concernant un bail communal. Monsieur le Maire s'est renseigné auprès de la juriste de la Chambre d'Agriculture du Doubs qui lui précise que le projet de zone artisanale qui avait conduit à un bail précaire n'a plus d'objet.
- c) **Eglise** : Débat sur le projet de réfection de l'Eglise vu le montant élevé des travaux, les conseillers souhaitent organiser une consultation de la population et demande à Monsieur le Maire de se rapprocher des services de la Préfecture afin d'organiser cette consultation dans les règles.

Séance levée à 22h30